

DU HAUT DE LA TOUR



JUIN 2018
N°94

BULLETIN MUNICIPAL SAINT MARTIN DE BROMES





SOMMAIRE

Le Mot de Monsieur Le Maire	Page	1
Le Conseil Municipal	Page	2 à 15
La vie et le fonctionnement du Conseil Municipal	Page	2
Commission Culture, Tourisme et Patrimoine	Page	3 à 5
Histoire d'archives : le lavoir communal	Page	6 à 8
Cela ne devrait plus exister !	Page	9
Encombrants	Page	10
Réunion publique du chantier de la Grand Rue	Page	11 à 14
Info	Page	15 à 16
Infos animations	Page	17 à 18
Actu	Page	19
La Vie du Village	Page	20 à 24
Comité des fêtes	Page	20
COSM	Page	21 à 22
Vovinam VIET-VO-DAO	Page	23
Comité d'animation socio-culturelle	Page	24 à 26
Les aînés du Colostre	Page	27
Un petit coin de poésie	Page	28



Le Mot de Monsieur Le Maire

Saint-Martinoises, Saint-Martinois,

Une réunion publique s'est tenue le 15 Juin dernier pour le lancement officiel des travaux de réfection de la Grand Rue. Nombreux d'entres vous y ont participé et je vous en remercie.

Ces travaux démarreront le 15 Septembre prochain et se dérouleront en deux phases. Une première phase du 15 Septembre au 15 Décembre et une seconde phase à partir du 15 Janvier 2019 qui devrait se terminer en Avril.

Un nouveau sens de circulation sera instauré après ces travaux et le stationnement sera totalement interdit (comme cela est le cas depuis longtemps). Pour plus de renseignements, notamment pour celles et ceux qui ne se sont pas rendus à la réunion publique, nous allons mettre en ligne plusieurs documents sur notre site internet afin de vous détailler ces travaux mais également pour vous informer du nouveau sens de circulation qui rentrera en vigueur dès 2019.

D'autres travaux débiteront également après l'été. La restauration de notre lavoir communal ainsi que la réfection de notre buvette sur la place du village.

S'agissant du lavoir, une souscription a été lancée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Pour celles et ceux qui le souhaitent, vous pouvez nous aider financièrement à la restauration de ce bâtiment afin de préserver notre patrimoine communal.

Comme chaque année de nombreuses manifestations vous seront proposées par notre tissu associatif ainsi que par le service culturel de la DLVA.

J'en profite d'ailleurs pour remercier toutes celles et ceux qui œuvrent au sein de nos associations et qui font vivre notre village tout au long de l'année.

Comme à son habitude, ce bulletin vous informe, entres autres, du travail de votre municipalité ainsi que de l'avancé des projets en cours.

Soyez assuré de l'engagement du conseil municipal à œuvrer dans l'intérêt général.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

Votre Maire
Jean-Christophe PETRIGNY



LE CONSEIL MUNICIPAL

Vie et fonctionnement du Conseil Municipal

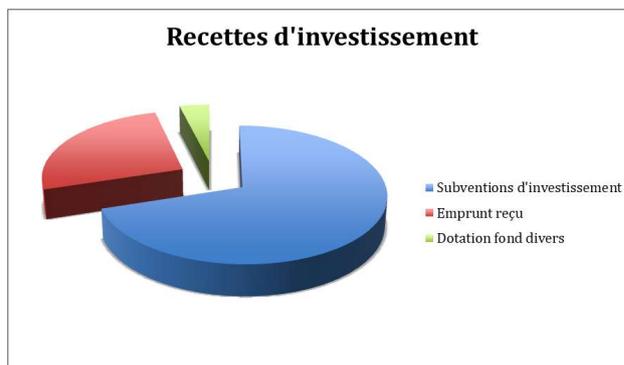
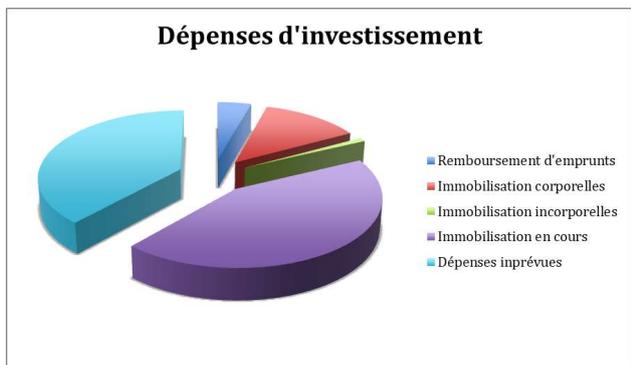
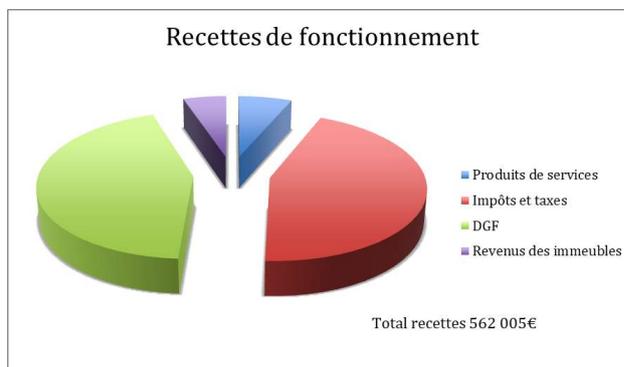
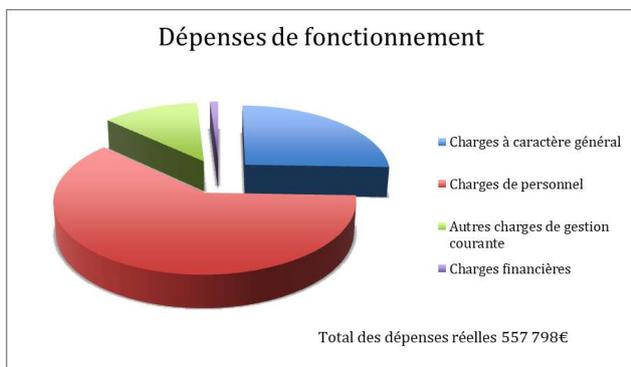
Dans la période, le conseil municipal s'est réuni le 10 avril.

Séance du 10 avril

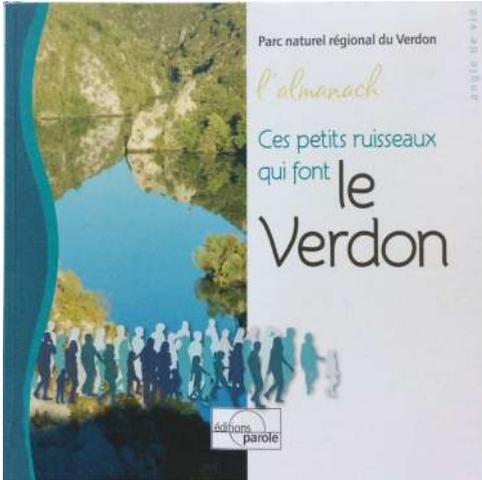
La séance avait pour but de proposer au conseil municipal le vote du budget. La séance a débuté tout d'abord par le vote des comptes administratifs de l'année 2017, des comptes de gestion de la trésorerie 2017 et du vote des affectations de résultat.

Puis le conseil a voté les taux des bases imposables de la commune.

Ici est présenté le budget de façon à représenter les postes importants, sans détail précis et tel que validé par le conseil municipal.



Commission Culture, Tourisme et Patrimoine



Edition du Parc Naturel régional du Verdon

Ça y est, il est disponible !
 L'almanach « *Ces petits ruisseaux qui font le Verdon* » est en vente dans toutes les librairies locales, ou à la maison du Parc à Moustiers, domaine de Valx.
 Pour rappel, il s'agit d'un travail de contribution donnant la plume à de nombreuses personnes.
 Des paysages, du patrimoine, de la culture et surtout des Hommes, ce livre laissera une marque indélébile des 20 ans du Parc.
Retrouvez le village en page 173 !

Restauration du Lavoir

C'est sûr, 2018 est une année placée sous le signe des travaux. La municipalité a fait le choix de restaurer le lavoir afin de redonner vie à ce lieu et permettre sa découverte aux visiteurs.

Le lavoir est indéniablement un élément de notre patrimoine vernaculaire et nous nous devons de ne plus le laisser à l'abandon.

La transmission aux générations futures va au-delà du bâti ; c'est aussi l'ensemble des pratiques qui y sont attachées et qui doivent être abordées.

Outre de faire le lien entre les générations au travers de programmes d'actions, le lavoir intégrera l'itinéraire de découverte du petit patrimoine du Parc Naturel Régional du Verdon.

Pour ce qui est des travaux ? La toiture sera complètement refaite, en conservant l'ancienne et belle ferme de la charpente. Des tuiles canal viendront en remplacement des mécaniques existantes. Les murs feront l'objet de reprises par des enduits traditionnels.

Les brise-vues posés sur les murs ouverts seront changés par d'autres en fer forgé.



Bo n de So uScRi pt io n

Oui, je fais un don de euros pour aider à la restauration du lavoir de Saint-Martin-de-Brômes et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours et l'année qui mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine. Le projet n'aboutissant pas dans un délai de six années après le lancement de la présente souscription conformément au décret validé initialement par la Fondation du patrimoine, à la clôture de la présente souscription, le montant de la somme de projet ou de collecte est affecté à l'entretien ou à la conservation de la fondation pendant un délai de deux ans.

VOS COORDONNÉES

NOM ou Société :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel : Commune :

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :
 du Revenu CO de l'Impôt sur la Fortune Immobilière CO de l'Impôt sur les Sociétés

Votre reçu fiscal vous sera adressé par e-mail*
 Le reçu fiscal sera établi à l'attention du Foncteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.

REDUCTION D'IMPÔTS

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :
 - de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.
 Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.
 - Ou de l'impôt sur la Fortune Immobilière à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €.
 Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT. Exemple : Un don de 200 € = 200 € d'économie d'impôt.

* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier, merci de cocher la case ci-contre
 Les informations recueillies sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls les motifs d'ouvrage de la restauration qui vous ont été proposés sont destinés à la Fondation du patrimoine. Il est strictement interdit de divulguer ces données à des tiers. Les communications vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre

En application de l'article 29 et suivants de la loi du 9 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez adresser à la Fondation régionale du Parc Naturel Régional du Verdon, 101 rue de la République, 04100 Moustiers-Saint-Martin, la Fondation du patrimoine s'engage à transmettre au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies dans les délais de la loi. Les personnes ayant reçu le fiscal de la Fondation du patrimoine ne peuvent pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'efficacité de leur engagement. Les entreprises bénéficiaires de la réduction d'impôt ne peuvent pas faire un don ouvert droit à une réduction d'impôt.

Sauvegarde des
 le lavoir de
 Saint-martin-de-Brômes

Faites un don
 Bul l et in de so uScRi pt io n

Le mieux serait d'en parler de vive voix ? Pour cela, nous vous proposerons une visite sur les lieux avec explications (courant septembre), car nous comptons aussi un peu sur vous. En effet, pour valoriser cette restauration votre aide physique et/ou morale sera la bienvenue, dans le cadre d'un chantier participatif conduit par le Parc, après travaux de toiture, dans le courant du mois d'octobre. Nous allons donc avoir besoin de personnes motivées pour contribuer au chantier tout en apprenant à réaliser un enduit traditionnel.

Si vous le souhaitez, vous pouvez dès à présent participer financièrement à la restauration via la **Fondation du Patrimoine des Alpes de Haute-Provence**. Vous pouvez retrouver le **bon de souscription** sur notre site internet ou celui de la Fondation du Patrimoine. Un document papier est aussi disponible en mairie.

Le chantier fera très certainement l'objet d'un soutien financier de la Région dans le cadre des subventions en faveur du patrimoine rural.

Soulignons maintenant l'appui logistique et technique dont nous avons bénéficié, dans le cadre du montage de ce dossier, en la personne de Marjorie Salvarelli du Parc, qu'elle en soit ici vivement remerciée.

Restauration du Colostre

Le projet de restauration de la rivière continue son chemin. Les méandres sont nombreux. Le premier est qu'il n'a que très faiblement plu. Les études afin d'être précises avaient besoin de points de mesures en basses eaux (ceux là sont faits !) et en hautes eaux ; c'est là que le bât blesse. Des appareils de mesures ont été installés dans les parcelles choisies pour leurs situations topographiques et chez des propriétaires ayant accepté leur installation. Bien sûr nous avons commencé par les parcelles communales, lorsque leurs situations le permettaient mais cela ne suffit.

Nous remercions vivement les propriétaires ayant répondu favorablement à cette demande.

Les premiers travaux de débroussaillage partiel s'accompagnant de relevés topographiques sur site, ont d'ores et déjà été réalisés.

Une prochaine réunion déterminante est prévue à la fin du mois de mai. Nous en saurons plus à ce moment là.

Souhaitons que ce projet aboutisse, car dans le cadre de l'obligation législative imposant la continuité écologique, la commune (seule) serait contrainte à assumer des dépenses considérables. Impacts financiers que nous ne devons éviter.

Editions de dépliants

Comme nous vous l'annoncions en début d'année, de nouveaux dépliants de promotion touristique du village sont à l'impression.

Tout d'abord, une édition corrigée et modifiée du dépliant communal réalisait par une entreprise manosquaine « **Patrice graphiste** » de Mr Patrice Trannoy.

Egalement, un **Guide de découverte du village** que nous avons conçu l'an dernier. Cette année, il sera plus largement diffusé et permettra aux visiteurs de découvrir pas à pas le village.

Enfin, l'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence après l'avoir réalisé et corrigé, imprimera pour nous le dépliant des randonnées autour du village.

Ne manquez pas ces « nouveaux venus » en vous les procurant sur le site internet ou en mairie dans le courant du mois de juin.

Tous à la guinguette : c'est notre souhait

Le spectacle du **CrieuR** du Verdon :

«**A la guinguette du Colostre**»

créé dans le cadre des 20 ans du Parc du Verdon et du projet de restauration du Colostre, a été joué une dernière fois à la salle

l'Etoile de Gréoux-les-Bains le 13 juin

Ne manquez pas cet ultime rendez-vous qui a sonné pour nous, Saint-Martinois comme un hommage à Léonce Pierrazi et Michel Robert deux des contributeurs du spectacle.



Alerte citoyen

La commune a souscrit au programme (ou logiciel) « **Alerte Citoyens** ». Il s'agit d'un dispositif d'alerte, de prévention et d'information pour les collectivités à destination des citoyens. Cela nous permettra de vous informer plus directement, simplement et aussi plus rapidement via votre téléphone par SMS ou par votre boîte mail. Nous nous sommes souvent aperçus que les informations sur les panneaux n'étaient soit pas bien identifiées, soit pas vues du tout !



Ce service est complètement gratuit pour vous, il suffira de vous y inscrire via notre site internet :

www.saint-martin-de-bromes.fr

Vous aurez alors la possibilité de choisir les informations que vous souhaitez recevoir.

Si vous avez besoin de renseignements à ce sujet n'hésitez pas à nous contacter, via l'élu référent au 06 45 65 15 40.

Ouverture du Musée

Comme chaque année, le musée ouvrira ses portes du vendredi 15 juin au dimanche 16 septembre inclus pour clôturer la saison avec les journées du patrimoine.

Magali vous accueille tous les jours sauf le mardi de 15h à 18h en juin et septembre et de 15h à 19h en juillet et août.

La visite permet également de découvrir l'église ouverte dans ces mêmes horaires.

Fabienne Gallice du Pôle des Musées de la DLVA est en charge de la gestion de notre musée. Nous tenons ici à la remercier de son engagement professionnel pour faire vivre ce « petit » musée, tellement « grand » pour les Saint-Martinois et de gérer également le chantier de restauration de la tour.

Randonnées autour de Saint-Martin

Les randonnées autour du village et le GR4 et sa variante trouvent un franc succès. Les randonneurs sont de plus en plus nombreux à traverser et découvrir notre village. Si la randonnée a le vent en poupe, le département et le Parc Naturel Régional du Verdon ont su se doter d'outils informatiques qui permettent facilement la découverte de ses randonnées dans les Alpes de haute-Provence.

Retrouvez les sites <http://www.rando-alpes-haute-provence.fr/>
<http://www.cheminsdesparcs.fr>



Commémoration du 16 juin 1944

Cette année une plaque a été déposée par le « Souvenir Français » de la commune du Val (83) en hommage aux fusillés du Vallon des Bayles. Chaque année, nous ne les oublions pas : familles, élus des communes d'où étaient originaires les jeunes, Saint-Martinois(es) se retrouvent sur les lieux même du drame, pour un discours, une minute de silence puis la Marseillaise et le chant

des partisans sont entonnés par la chorale du village.

Merci de votre présence

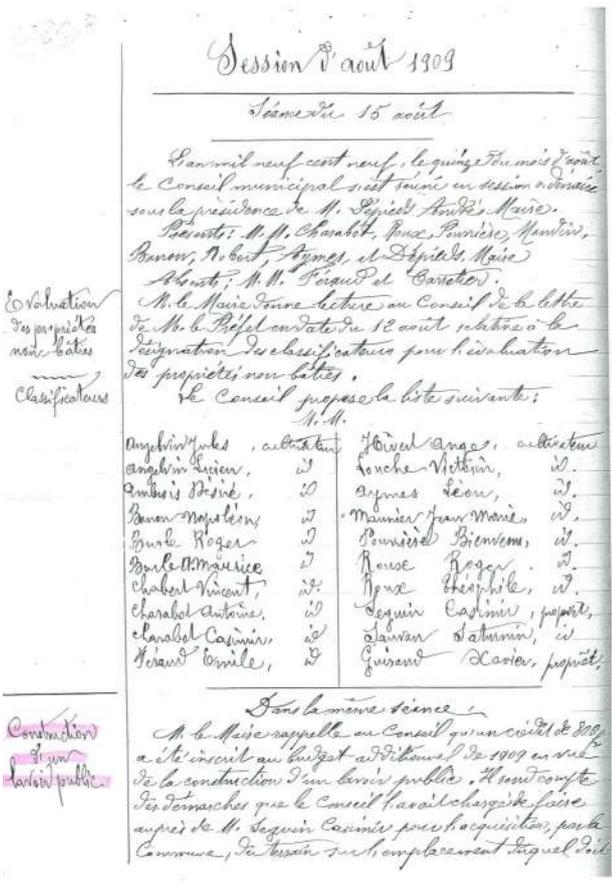
Histoire d'Archives Le lavoir communal

Les documents d'archives sont des sources d'informations inépuisables. Les archives de la commune regroupent divers types de documents anciens et même plus récents. Il s'agit par exemple des délibérations des conseils municipaux.

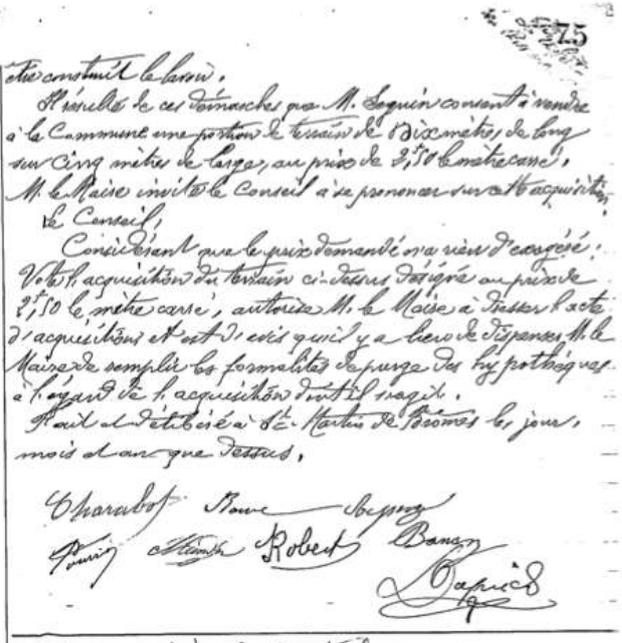
Dans le cadre de la restauration du lavoir communal, la réalisation du dossier de demande de subventions auprès d'organismes tels que la Région, la fondation du Patrimoine, le Parc Naturel Régional du Verdon, impose une présentation détaillée qui passe par une vision historique du bâti qui ne peut être donné que par des sources fiables : les archives.

Les délibérations des conseils municipaux

Ce n'est un secret pour personne, le lavoir de Saint-Martin-de-Brômes n'est pas très ancien... Sa construction est actée par une délibération du conseil municipal en date du 15 août 1909.



Nous ne connaissons pas de traces, ni écrite, ni bâti d'un lavoir plus ancien. Peut-être que les lessives se faisaient comme dans nombre d'autres villages,



L'emplacement du lavoir a du être décidé en accord avec un particulier, propriétaire de la parcelle sur laquelle le conseil a porté son intérêt. Parcelle idéalement située, à proximité de la rivière, du village, et, atout supplémentaire elle est adjointe de champs permettant l'étalage des draps pour le séchage.

Une partie de cette parcelle sera donc détachée au profit de la création d'un lavoir. Le propriétaire consent « à vendre, à la commune une portion de terrain de dix mètres de long sur cinq mètres de large au prix de 2,5 francs le mètre carré ».

Le Conseil municipal délibère favorablement à cette acquisition en soulignant que « le prix fixé est tout à fait raisonnable ».

A la suite de quoi, Mr le maire, réalise un *acte administratif d'acquisition de terrain en faveur de la construction d'un lavoir public*, le 29 août de la même année. L'acquisition porte sur 50 m² de pré située quartier des « Pradons, section D, n°291 du plan cadastral » de l'époque.

Cet acte fixe certaines obligations de la commune au regard de la future construction.

Tout d'abord, la commune ne pourra jouir du terrain qu'au 1^{er} septembre de l'année en cours.

Par ailleurs, la commune effectuera le paiement, dès lors que Mr le préfet approuvera la décision du Conseil Municipal. Ce sera chose faite le 9 octobre 1909.

Pour le bâti lui-même plusieurs points sont abordés dans cet acte qui impose à la future construction des points d'architecture.

La commune « sera tenue de clore la surface vendue d'un mur d'au moins UN mètre dont cinquante centimètres au-dessus du niveau du sol ; ce mur sera surmonté d'un châssis métallique d'un mètre de hauteur ».

Enfin, « les eaux pluviales seront recueillies au moyen d'une gouttière ». Il est précisé que la commune accepte « les conditions stipulées ».

Nous n'avons pas connaissance de la date du début du chantier, mais nous connaissons celle d'achèvement : 1910, par la marque laissée par le maçon sur un des piliers. Hélas aujourd'hui disparue.

En octobre 1935, d'importantes réparations sont réalisées. C'est très probablement là que la toiture est restaurée par des tuiles mécaniques.



Ce que l'on peut dire : Description du bâti

Il s'agit d'un lavoir couvert, entièrement clos. Nous y entrons par une ouverture dans un beau mur côté nord, en pierres beurrées longeant la rue où chemine un petit canal aérien alimentant par la surverse de la fontaine ce lavoir.

Le mur côté est a été traité en associant briques enduites, pour le sous-bassement du mur et des pierres pour l'élévation.

Les autres côtés ont été réalisés par sous-bassement de briques enduites et fermeture par brise-vues métalliques sur le côté sud et grillage sur le côté ouest (plus récent).

Le lavoir en lui-même est construit en maçonnerie de béton. Il est divisé en trois bassins, deux pour le rinçage (au plus proche de l'adduction d'eau) et le plus grand pour le lavage. Des barres d'égouttage, dont il ne subsiste aujourd'hui que les attaches métalliques, étaient placées sur les murs ouest et nord.

Avec l'arrivée de l'eau à Saint-Martin-de-Brômes en 1950, progressivement le lavoir est tombé en désuétude.

Il est devenu un lieu abandonné de son usage et même oublié ; laissé à la négligence et aux dégradations.

Il n'en reste pas moins notre patrimoine commun, un témoin muet des générations passées, avec toute la résonance de la mémoire des femmes, conférée à cet édifice.

Les premiers lavoirs sont apparus au XVIII^{ème} siècle et se développèrent au XIX^{ème} siècle. Leur création fut consécutive d'une part, à la prise de conscience de l'importance de la salubrité publique et de l'hygiène individuelle et d'autre part, à l'autonomie budgétaire acquise par les communes au XIX^{ème} siècle.

Pour construire un lavoir, il fallait une source d'eau importante : rivière, source. Par ailleurs il était souhaitable que ce dernier se situe à proximité du village pour limiter le trajet des lavandières, très lourdement chargées.

La décision de créer un lavoir relevait de l'initiative communale et elle était contrôlée par l'administration départementale (le Préfet). Les lavoirs étaient des lieux de convivialité où se rencontraient exclusivement les femmes du village. On s'y échangeait les nouvelles et les discussions allaient bon train. Tellement que le volume sonore des voix couplé à celui des battoirs en action, poussaient certains habitants du voisinage à des dépôts de plaintes.

Extrait de Pierre Jakez Hélias, *Le cheval d'orgueil*

« Le lavoir est le domaine réservé des femmes. Jamais un homme n'oserait s'y montrer de peur d'y entendre ses quatre vérités, ou du moins, d'alimenter la langue des commères derrière son dos. Il est difficile de chanter les louanges de quelqu'un dans un lavoir. Frapper à grands coups sur le linge sale incite à défaire la robe d'innocence du prochain. Les anges eux-mêmes n'y sauveraient pas leur auréole ».

Laurence Dépieds

**Pour aller plus loin
Bibliographie**

André Châtelain, *Patrimoine rural, reflet de terroirs*, Edition Rempart, 1998.

Sur les chemins du patrimoine, Edition du Parc Naturel Régional du Verdon, 2002.

Jean-Claude Romera, *Lavoirs, onde(s) de femmes*, Edition les Presses du midi, 2008.

Registres des délibérations des conseils municipaux de la commune de Saint-Martin-de-Brômes, de 1867 à 1980.

CELA NE DEVRAIT PLUS EXISTER !



NOUS VOUS RAPPELONS QU'IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE DEPOSER DES ENCOMBRANTS AILLEURS QUE DANS UNE DECHETTERIE.

QUE CROYEZ VOUS QU'IL SE PASSE APRES ?

D'AUTRES FONT A VOTRE PLACE ET CE N'EST PAS LEUR TRAVAIL !

**SI VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTES CAR VOUS NE POSSEDEZ PAS DE VOITURE, NOUS POUVONS VOUS AIDER.
(voir page 10)**



QUELLE IMAGE DONNONS NOUS DE NOTRE VILLAGE ?

QUELLE IMAGE VOULEZ-VOUS DONNER DU VILLAGE QUE VOUS HABITEZ ?

NOUS AVONS LA POSSIBILITE DE RETROUVER QUI JETE ET SOMMES DECIDES A VERBALISER...

Le conseil municipal

ENCOMBRANTS

La communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon, a mis en place un service de ramassage des encombrants sur l'intégralité des communes qui la composent. Cette prestation sera assurée par la Ressourcerie de Haute-Provence. **Ce service est uniquement réservé aux particuliers.**

- ◆ Les administrés prennent contact directement avec la Ressourcerie de Haute-Provence qui assure le service d'accueil téléphonique au **0810 220 013 (prix d'un appel local + surcoût en fonction de l'opérateur)** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 de 13h30 à 17h00.
- ◆ Les usagers seront informés sur les conditions de services, sur la nature des déchets pris en charge ainsi que sur les modalités de cette prise en charge.
- ◆ Les inscriptions sont réalisées par ordre d'appel. La Ressourcerie propose une date de passage en fonction de l'état de remplissage du planning et fait préciser pour chaque inscription : le nom, l'adresse, le téléphone et la liste des encombrants à collecter.
- ◆ Le ramassage est réalisé sur la voie publique au droit de la propriété de l'administré. En aucun cas la Ressourcerie n'est autorisée à pénétrer chez le particuliers. Les quantités d'encombrants prises en charge chez un particulier ne peuvent excéder le volume d'un fourgon (soit environ 10m³).

Les rendez-vous seront établis en fonction du planning à SAINT-MARTIN-DE-BROMES, le deuxième lundi matin de chaque mois. Le planning des collectes pourra être ajusté en fonction du plan de charge constaté.

Les encombrants sont définis par la liste suivante :

Déchets d'équipement électrique et électronique, meubles, literie, vaisselles, outillage, matériel de jardin et de loisirs, objets volumineux, bidons, tubes, tuyaux, pots, vases, pièces mécaniques...

Sont exclus : Végétaux, déchets organiques, gravats, déblais, déchets issus de la démolition, graisses, huiles, peintures, solvants, carburants, déchets toxiques, corrosifs, radio-actifs, pneumatiques, déchets industriels et professionnels, déchets de soins ou contaminés, cadavre d'animaux.

Ces encombrants seront triés pour permettre la valorisation. Ce qui ne pourra être valorisé sera évacué vers les déchetteries de la DLVA.

ENCOMBRANTS : UN SEUL NUMERO : 0810 220 013

Retranscription des échanges de la réunion publique des travaux de la Grand Rue

Vendredi 15 juin 2018 – 18h30

Personnes présentes

Elus : Jean-Christophe Pétrigny
Bertrand Ifrah
Jocelyne Renoux
Alain Decanis
Norbert Jourdain

Partenaires travaux :

Mr Fraisse maître d'œuvre
Mr Catanéo dirigeant de l'entreprise chargée des travaux
Mr Carette directeur du service eau et assainissement de la DLVA

Assistance : 38 personnes

Présentation du chantier par **m. le maire** : l'objectif est la future réfection artère principale.
Les travaux débuteront le 15 septembre de cette année et ils seront réalisés en 2 phases.
Phase 1 : 15 septembre et jusqu'au 15 décembre.
Phase 2 : 15 janvier jusqu'au mois d'avril-mai en fonction des retards.

Depuis des années, il en est question et nous y arrivons enfin, tout en préservant l'aspect financier de la commune.
Le chantier coûtera plus de 700 000 euro HT.

Pour rappel, en 1995 et 2001 les réseaux électriques et France Telecom ont été enfouis ainsi que l'éclairage public. Cela n'est donc plus à faire.

Il s'agit aujourd'hui de réaliser la réfection totale des réseaux d'eau et d'assainissement ainsi que celle de la voirie (Le réseau d'eau date de 1956).

Un réseau souterrain pluvial sera mis en place et le revêtement sera entièrement repris.
Du mobilier urbain réalisé par un artisan d'art, car nous sommes dans un village classé sera également installé.

Pourquoi ce chantier sera réalisé en 2 phases ? Tout simplement pour que son financement s'étage sur deux exercices budgétaires ; tout en préservant la saison estivale.

Un point important de cette réfection : le stationnement.
Rappelons que le stationnement est interdit dans toute la traversée du village depuis les années 1980.
(Depuis 1972 et la création de la déviation sur la départementale, nous avons vu baisser le flux de circulation de la Grand Rue).
Nous souhaitons dorénavant que cette interdiction de stationner soit respectée.
Pour cela, il sera physiquement impossible de se garer dans la Grand Rue.
L'accès piétons sera prioritaire.
La circulation se fera en sens unique, avec un sens de circulation nouveau.

Cela permettra de préserver et de privilégier l'aspect architectural de notre village.

Pour participer à cette volonté, il sera créé de nouveaux emplacements de stationnements. Notamment du côté de la sortie en direction d'Allemagne. Les parkings existants verront leurs emplacements retracés : bord de jeux de boules et Place de la Libération et ceux afin de rentrer efficacement les nombres de places possibles. Il sera également possible de stationner le long du mur après le pont, de l'entrée côté Gréoux.
Enfin rappelons que la municipalité a aménagé très récemment un nouveau parking devant la mairie.

Pour finir, les bornes incendies dans le village seront renouvelées.

Parole donnée à M Fraisse (maître d'œuvre)

L'aménagement sera constitué d'un caniveau central réalisé en pavés de granit pour les eaux de surface.
La chaussée sera calibrée en « V ».

La bande de roulement sera calibrée à 3 mètres et réalisée en enrobée noir avec une bordure en granit.

Le cheminement des piétons sera marqué par un enrobée couleur ocre.
Identification des placettes ou croisement marqués par une réalisation en béton désactivé.

Il sera essayé de récupérer les eaux de sources afin d'alimenter les fontaines.

Question sur les marches devant les habitations :

Elles seront conservées en lieux et places.

Question du creusement de la chaussée

Cela dépendra un peu des endroits. Mais il ne sera pas creusé au droit des façades, car le pied de façade sera conservé.

m. le maire :

Nous avons réfléchi aux entrées et sorties des garages et pensé le sens unique en fonction de tout cela.
Les arrêts pour déballer seront autorisés, c'est le stationnement sera interdit.

Parole à M Carette (Directeur régie de l'eau et l'assainissement de la DLVA)

Etant donné que les travaux se font sur des structures enfouies, il n'y aura pas beaucoup de différence.
Il s'agit d'un renouvellement.

Il a été choisi d'utiliser de la fonte. Celle-ci est plus durable (on estime à plus de 100 ans sa durée de vie), même si c'est plus cher.

Sur l'assainissement : le gros changement sera sur leurs compteurs d'eau. Car ceux-ci seront déplacés sur le domaine public. Il faudra donc pour ceux qui les ont dans les maisons permettre un accès au moment du chantier.

Cela permettra aux services de l'agglomération d'avoir un accès direct sur le compteur ; notamment pour les relèves.

Nous parlons bien d'une réfection de tout le branchement avec déplacement compteur et changement des tuyaux.

Cela se fera au cas par cas et c'est lors des premières journées de chantier qu'il sera fait un inventaire précis.

C'est donc une phase travaux importante pour vous. Afin de limiter les coupures d'eau, il sera créé un réseau parallèle. Cependant, il y aura tout de même quelques coupures. Peut-être 2 à 3.

Question sur le changement de compteur

Normalement déjà changé, car en 2013, il y a eu un programme de changement des compteurs sur notre commune donc à priori non, pas de changement.

Question sur le gel possible des compteurs situés désormais à l'extérieur

Les compteurs seront placés dans des regards spécifiques qui résiste à des températures très basses.

m. le maire explique qu'il sera effectué un passage d'huissier dans les caves situées le long de la rue, afin que si le cas échéant il y a des problèmes cela se régle via les assurances.

Pour ce faire : un inventaire des caves sera fait.

Comme pour les marches d'escaliers, les grilles d'aération des caves seront conservées.

En ce qui concerne le mobilier urbain ; il s'agit de bancs, jardinières, tables, barrières, et potelés.

Intervention de M. Catanéo

Pendant la période des travaux le stationnement ou l'accès aux garages seront impossible.
L'entreprise prendra contact avec les personnes concernées pour vérifier l'ouverture et le fonctionnement des portes et ce afin de s'assurer que postérieurement au chantier elles fonctionnent.

Question sur l'accès piéton pendant les travaux

L'accès sera maintenu, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Question sur les nouveaux espaces de stationnement

La création de zones de stationnement ou l'amélioration de ceux existants ne sera pas fait avant les travaux de la Grand Rue. Aujourd'hui il y en a assez, ils seront donc faits après notamment sur la partie côté Allemagne.

Question sur l'ouverture de la rue

Les travaux débiteront par le bas de la Grand Rue (côté Gréoux) et on remonte vers Allemagne.

On ouvre pas entièrement la totalité de la rue. Cependant le revêtement final sera fait tout à la fin et sur la totalité de la rue.

m. le maire précise :

Il s'agit là d'un gros chantier, à l'exemple de ce qui s'est fait à Pauron.
Il est également plus complexe par les réseaux enfouis. Mais nous devrions être dans les clous pour ce qui est de la durée du chantier.
Un pluvial conséquent sera mis en place, et permettra d'éviter les inondations ; ce qui n'est absolument pas le cas actuellement.

Question sur les rochers affleurants

En effet, cela risque d'être problématique et nous ne pouvons pas anticiper. Nous verrons lorsque l'on y sera.

M. le maire explique :

Que la rue sera en sens interdit lorsque l'on arrive de Gréoux.
On ne pourra que descendre la Grand Rue, depuis Allemagne.
La rue des templiers reste accessible depuis Gréoux.
Lorsque l'on arrivera d'Allemagne, il faudra prendre la rue des Brégançons.
Une signalisation sera mise en place.

La rue des Brégançons restera en double sens.
Après réfection de la Grand Rue, le stationnement sera également complètement interdit dans cette rue.
m. le maire précise qu'il prendra plus à cœur son rôle d'officier de police judiciaire.
Tout véhicule stationné dans ces rues sera verbalisé.

Il y aura 22 places sur le parking côté Allemagne.
Entrée côté Gréoux le long du mur de pierres après le pont, les emplacements seront matérialisés : ainsi que le long de la cour de l'ancienne école.

En moyenne nous avons compté entre 12 et 26 véhicules garés dans la Grand Rue, alors qu'il y a plus de 25 places de stationnements place de la Libération et sur le parking devant la mairie.

Question si pendant les travaux des propriétaires ne sont pas là ?

M. Carette prend bonne note de cette remarque. Il pense que pour résoudre cette question, il faudra envoyer des courriers.
Des tuyaux en attente au droit des façades concernées seront tout de même posés si nous n'arrivons pas à contacter le propriétaire.

Question sur le cachet du village

Cela ne serait pas plus judicieux de ne faire que du béton désactivé plutôt que du béton ?

m. Fraisse répond sur le coût du béton désactivé, plus cher.

Le cachet sera donné par la mise en valeur des bordures avec le choix du granit et du mobilier urbain en fer forgé.

Exemple cité d'une réalisation réussie à Valensole.

m. le maire explique que la question financière est très importante

La communauté d'agglomération prend en charge les travaux qui concernent l'eau et l'assainissement.

Il reste à la charge de la commune :

215 000 euro HT phase 1
285 000 euro HT phase 2

Sur les 2 phases, nous avons obtenu l'engagement de l'état à hauteur de 50 % d'aide. Ce qui est énorme.

En plus nous allons recevoir deux autres aides de l'agglomération et du département

Donc au final il restera à charge de la commune 20 % du montant total des travaux.

Question sur un emprunt

Oui la commune emprunte 80 000 euro pour le financement de la première phase.

Question sur la végétation

La plupart des arbres ou végétalisation se trouve sur le domaine public. Il sera vu avec les propriétaires au cas par cas.

m. Jourdain précise qu'il y aura des vasques avec des arbustes choisis car ne nécessitant pas trop d'entretien.

M. le maire explique que le réseau d'eau de la grande fontaine sera restauré et nous essaierons de monter le réseau d'eau vers la petite fontaine ; afin qu'elle coule en permanence.

Car aujourd'hui elle est sur le réseau d'eau public, d'où le robinet.

Les gouttières seront récupérées en surface afin que l'eau ne parte pas dans le réseau d'assainissement. Le pluvial ira au Pontet (rivière).

Question sur le pluvial qui descend de la route de Valensole

Nous ne pouvons pas le récupérer car nous sommes en contrebas.

Mais en effet, il faut faire quelque chose pour cette eau qui arrive du chemin du Castelleras et de la route des Férailles. A ces endroits là, la voirie est montée.

Question pendant les travaux sur le stockage des engins et matériaux

Tout sera entreposé au jeu de boules situé au bord du Colostre.

Sauf dans certains cas des engins qui resteront dans la Grand Rue le soir.

Question sur le béton désactivé qui craint le sel

Maintenant il existe des formules de béton qui résiste mieux au sel.

m. le maire dit que les riverains vont recevoir un courrier pour annoncer et expliquer les débuts des travaux.

Pendant la période des travaux, il ne faut pas hésiter à venir informer la municipalité de certains problèmes. Ces questions ou problèmes seront remontés par les élus lors des réunions de chantier se tenant une fois par semaine.

Le chantier permettra de résorber les problèmes de fuite sur le réseau d'eau et d'infiltrations dans les caves ; même s'il y a des sources naturelles.

On est préservé des espaces ou il y a des personnes qui ont l'habitude de sortir pour installer des bancs.

Question sur la limitation de vitesse

Elle passera à 30 km/h.

Question sur la circulation

La circulation sera compliquée même sur la phase 2 lorsque la phase 1 sera finie.

Le plus possible, il faudra éviter de passer dans le cœur du village pour ne pas se trouver face à un engin (qui lui ne reculera pas !).

Le chantier pourra être aménagé de circulation imposée pour faciliter les travaux.

m. le maire expose que le chantier sera une phase pour les villageois compliquée mais que cela sera mieux après pour le cadre de vie de tous.

Il est fait appel à votre civisme.

Dans le courrier envoyé, un plan vous sera transmis.

Dans le bulletin municipal et sur le site internet vous retrouverez les plans et les infos sur le chantier.

Pour les touristes, on avertira à l'entrée de Gréoux que l'accès centre village se fera par en bas afin de renvoyer les personnes sur le stationnement de la place ou de la mairie.

Question les travaux seront finis le 15 décembre quid de la pastorale

Il est en projet exceptionnellement cette année de faire cela ailleurs que dans la Grand Rue.

m. le maire répond que sur des aspects de sécurité des promeneurs visiteurs et usagers il est préférable cette année qu'elle ne se déroule pas au milieu des travaux.

m. Fraisse dit :

En plus s'il fait trop froid, les enrobés ne pourront se faire, donc cela décalera le chantier.

M. Catanéo dit qu'il y aura moins d'eau sur les façades après le chantier.

Question sur la circulation à double sens sur la rue des Templiers

Cette rue reste à double sens, mais bien sûr il est fait appel au civisme pour ne pas l'utiliser en report d'une circulation de la Grand Rue.

Question sur la durée de la 2ème phase

Elle sera peut-être un peu plus longue que la phase 1, au vu du linéaire.

Question sur les gouttières de toit, en saillie

Cela coulera sur le pluvial extérieur

Question si on a un branchement à faire sur un nouveau raccordement

Il faut mieux le faire avant, les nouvelles demandes seront refusées pendant 5 ans.

Afin d'éviter de casser la voirie.



INFO

La Bibliothèque

La bibliothèque de Saint-Martin est ouverte tous les vendredis de 15h à 18h ; dans les locaux de l'ancienne école, de nombreux ouvrages sont à votre disposition ; romans historiques, biographie, documentaires, littérature, policiers, terroir etc...

Venez avec nous partager un petit moment de convivialité et d'échanges culturels.

Vous y serez accueillis par Denise GNOLFI

Le Petit Marché

Le petit marché de Saint-Martin-de-Brômes à lieu tous les lundis matin.

Sur la place de la libération

La Mairie

La Mairie vous accueille :

- du lundi au mercredi de 8h00 à 12h00
- du jeudi au vendredi de 13h30 à 17h30

Le bureau de l'urbanisme vous accueille :

- le lundi de 8h00 à 12h00
- le vendredi de 13h30 à 17h30

L'agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale vous accueille dans les locaux de la Mairie :

- du lundi au mercredi de 8h30 à 11h30
- du jeudi au vendredi de 14h00 à 17h00

Vous pouvez :

- **Acheter** : vos timbres-poste, des enveloppes prêt-à-poster, des emballages colissimo
- **Déposer** : vos envois postaux
- **Retirer** : vos lettres recommandées et vos colis
- **Effectuer** des opération financières de dépannage : retrait et dépôt d'espèces dans la limite autorisée...



Transport Scolaire

Dans le cadre des inscriptions aux transports Transagglo, année scolaire 2018-2019, les familles vont recevoir un courrier contenant leur identifiant.

Pour toute nouvelle demande, les modalités ont été envoyées aux établissements scolaires de la DLVA.

Les familles doivent impérativement s'inscrire sur le site internet : www.dlva.fr, rubrique mobilité, avant le 18 juillet 2018. Lors de cette inscription, elles devront télécharger une photo (champ obligatoire) afin de pouvoir valider leur demande.

Les cartes de transport seront disponibles en mairie à compter du **20 août 2018**

VENREDI 15 JUIN 2018

18h30

**CHANTIER RÉFECTION
DE LA GRAND RUE**
Saint-Martin-de-Brômes

Réunion
publique

Place de la Libération
Salle polyvalente

Le projet avance

Saint-Martin
de Brômes

dlv
Durand Lubron Verdon
AGGLOMERATION

**VIDE-GRENIER
BROCANTE**

Saint Martin de Brômes
Samedi 14 juillet 2018

**SUR LA PLACE
DU VILLAGE**

**POUR LES
EXPOSANTS :**

Inscriptions à la
Mairie de Saint
Martin de Brômes

Se munir d'une
pièce d'identité et
d'un justificatif
de domicile

Coût de
l'emplacement
10 euros



INFO ANIMATIONS

JUIN - JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE

Soucieux de vous informer et d'aider les associations et les commerçants, nous vous proposons ce petit livret qui vous guidera tout au long de l'été. Nous espérons que vous viendrez nombreux aux manifestations diverses et variées qui vous seront proposées et nous vous souhaitons un bel été 2018.

Le Conseil Municipal

Samedi 14 juillet :

7h00 : VIDE GRENIERS

Place de la Libération

Animations avec les associations du village

19h00 : Repas tiré

Place du village

Judi 19 juillet :

15h00 : Club du livre

Salle polyvalente

Mardi 24 juillet :

18h00 : Marché nocturne

Place du village

Festival les coups de cœur de Saint Martin-de-Brômes
du 26 au 29 juillet :

Judi 26 juillet :

21h30 : TCHEKHOV-COURTELINE EXPRESS

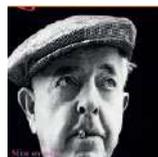
Cours de l'ancienne école



Vendredi 27 juillet :

21h30 : JACQUES PREVERT INVENTAIRE

Cours de l'ancienne école



Samedi 28 juillet :

21h30 : CŒUR'ELLES

Cours de l'ancienne école



Dimanche 29 juillet :

21h30 : L'HOMME DE RIOM SE DÉCHAÎNE

Cours de l'ancienne école



Mairie &
Associations du village

Comité d'animation
socio-culturel

Association des Artisans
et Commerçants

Comité d'animation
socio-culturel

**Fête du village 2018
du 2 au 5 août :**

Jeudi 2 août :

21h00 : Pétanque Féminine doublette

Vendredi 3 août :

15h00 : Pétanque 2 joueurs 3 boules

**21h30 : BAL SONO animé par « LUCAS Animateur Chan-
teur »**

Comité des Fêtes

Samedi 4 août :

8h30 : Réveil en fanfare

14h30 : Pétanque Doublette Mixte

16h00 : Jeux pour enfants

22h00 : Bal avec l'orchestre « ERIC ROY »

Samedi 4 août :

22h00 : Feu d'artifice

Mairie

Dimanche 5 août :

12h00 : AIOLI

15h30 : Pétanque TAXI COSMA 2 joueurs 3 boules

16h30 : Grand Loto sur la place

21h30 : BAL SONO avec « DJ JMG MUSIC »

Comité des Fêtes

Mardi 14 août :

21h30 : Les Estivales ; DELTA BLUES

Place de la Fontaine





Actu

Visite du Musée et de l'Eglise

Le musée est ouvert, de juin à septembre, tous les après-midi :

- ◆ juin et septembre de 15h00 à 18h00
- ◆ juillet et août de 15h00 à 19h00

Fermé le mardi.

Une visite commentée du musée et de l'église vous sera proposée gratuitement.

Bravo les filles de l'Action Martinoise !

Félicitations pour votre idée ludique de découverte du village et de la culture locale.

Une bonne idée pour un moment de partage en famille en promenant dans le village.

Un jeu de piste original pour découvrir le village

SAINT-MARTIN DE BRÔMES Ce projet sera lancé le 24 juillet prochain

Saint-Martin de Brômes, typique et ancestral village médiéval et provençal, bénéficie de quelques lieux où il fait bon vivre : De la Tour dite "templière" avec son petit musée gallo-romain jusqu'au pont romain qui enjambe le Colostre, en passant par la petite église ou la quiétude de la place de la libération, à l'ombre de marronniers, Saint-Martin de Brômes a une vie mais surtout une histoire.

Pour faire découvrir ce quotidien, quatre Saint-Martinoises ont imaginé et mis en place une manière très originale de faire connaître leur village et ses environs.

"La demande nous est venue des touristes, des randonneurs et des curistes de Gréoux-les-bains, confie Nadine Burle, respon-

La demande est venue des touristes, des randonneurs et des curistes de Gréoux-les-Bains



Quatre Saint-Martinoises ont imaginé et mis en place une manière très originale et amusante de faire connaître leur village et ses environs.

/PHOTO G.C.

sable et animatrice du camping "Le pré de la Combe". Nous avons eu l'idée d'une découverte du village, dans un esprit "rallye". Les visiteurs - et pourquoi pas des Saint-Martinoises de longue date - se verront remettre un cahier quizz-découverte qui les guidera, en un circuit, à travers Saint-Martin de Brômes" précise Magali Nogier qui, à travers la "Sabl'nerie", anime déjà

le village avec ses promenades à dos d'âne et ses cultures du safran. Magali est également la guide du musée de la Tour et de l'église.

"Notre but : que nos amis visiteurs apprennent en s'amusant. Il a fallu six mois de réunions régulières pour que le projet et les idées mûrissent" confie Annie Aillaud-Martin dont les délicieuses confitures du "Palais su-

cré" ont déjà conquis tous les marchés traditionnels environnants.

"Notre projet n'aurait pas pu se concrétiser sans l'aide de l'Office de Tourisme de Gréoux et de la mairie de Saint-Martin de Brômes" conclue Isabelle Pardo, apicultrice et animatrice du gîte "Le Clos des collines".

Ces quatre abeilles, membres hyper-actives de l'association

Artisans-Commerçants de Saint-Martin de Brômes, lanceront officiellement leur beau projet lors du marché nocturne le 24 juillet prochain, entre animation musicale et restauration. Il est sûr que les Sherlock Holmes en herbe vont se lancer avec enthousiasme dans les rues de Saint-Martin de Brômes !



La Vie du Village

Comité des Fêtes

Saint Martinois, Saint Martinoise,

Voilà une nouvelle saison festive qui se profile à l'horizon.

Nous vous proposons en entrée une petite soirée grillades avec son traditionnel florilège de salades le 30 juin, vous trouverez toutes les informations nécessaires aux inscriptions dans les panneaux d'informations municipaux et chez les commerçants.

Durant ce même mois de juin, vous retrouverez nos agents vêtus de bleu pour vous distribuer les programmes et recueillir vos dons.

Le succès de la précédente édition nous a poussé à reconduire la soirée musette du jeudi et le réveil musical du samedi matin suivi du petit-déjeuner à l'ombre des arbres bordant le Pontet.

La prestation de l'orchestre Eric Roy étant d'une qualité exceptionnelle nous auront donc le plaisir de les retrouver le samedi soir juste après le feu d'artifice.

Nous nous régalerons en ce week-end de fête autour du non moins fameux aïoli (toutes les infos nécessaires à l'inscription seront détaillées dans les programmes et affiches).

Nous clôturerons cette fête par un dernier Baletti qui nous mènera au bout de la nuit.

Nous profitons de ce doux billet pour vous renouveler nos remerciements pour les 50 ans du comité par votre présence, votre gentillesse et votre engouement.

Passez un bon été et on vous dit à bientôt

Le président du comité des fêtes
Gilbert Dépieds

FAITES LA FÊTE
SAINT MARTIN DE BROMES
Du 2 au 5 août 2018

Jeudi 2 août

21 H 00 : CHALLENGE PATRICIA MICHEL / PETANQUE FEMININE DOUBLETTE
Dotation 100€ + Frais de Participation 6€ / Inscription et tirage à la buvette
(Organisation Comité des fêtes)

21 H 30 : SOIREE MUSETTE « MELODY SAX »

Vendredi 3 août

14 H 30 : PETANQUE DU CONSEILLER DEPARTEMENTAL / Jean-Christophe PETRIGNY
2 JOUEURS 3 BOULES / Dotation 200€ + FP 10€ (CONSOLANTE INCLUSE)
Inscription et tirage à la Buvette / (Organisation Comité des fêtes)

22 H 30 : BAL SONO ANIME PAR « LUCAS Animateur Charentais »

Samedi 4 août

08 H 30 : REVEIL EN FANFARE dans les rues du village avec « CRYSTAL MUSETTE »
DEJEUNER OFFERT PAR LE COMITE DES FÊTES (Au PONTET)

14 H 30 : PETANQUE MARCEL PACINI / DOUBLETTE MIXTE
Dotation 250€ + FP 10€ (CONSOLANTE INCLUSE) /
Inscription et tirage à la Buvette / (Organisation Comité des fêtes)

16 H 00 : JEUX POUR ENFANTS

22 H 00 : FEU D'ARTIFICE organisé par la Mairie

22 H 00 : BAL AVEC L'ORCHESTRE « ERIC ROY »

Dimanche 5 août

12 H 00 : AÏOLI complète (apéritif, aïoli, dessert et café) 20 €
Pensez à porter vos couverts // Inscription musicale pour Diables Bleus

Inscription salon de coiffure COUP' et COIFF, Epicurio LA Fontaine et Café de La Tour

AVANT LE VENDREDI 3 AOUT

14 H 00 : PETANQUE « TAXI COSMA » / 2 JOUEURS 3 BOULES
Dotation 120€ + CONSOLANTE / Inscription à la buvette / (Organisation Comité des Fêtes)

18 H 00 : GRAND LOTO sur la place

21 H 30 : BAL SONO AVEC DJ JAGHUBIC

ATTRIBUTIONS FORAIRES : Le Comité des Fêtes décline toutes responsabilités en cas d'accident.
Le Comité des Fêtes se réserve le droit de modifier le programme.

C.O.S.M

La saison 2017/2018 tire à sa fin.

Depuis 9 mois les joueurs du COSM (seniors & jeunes U6 & U9) en décousent tous les week-ends sur les terrains des 2 départements alpins.

Pour les seniors du **COSM**, la saison en D3 s'annonçait compliquée, en effet entre juin, date de signature des licences et début septembre date du début du championnat, ce n'est pas moins de 5 joueurs qui pour des raisons diverses ont été obligés de renoncer à jouer (raisons professionnelles, familiales, blessures, etc...). Cette « hécatombe » ne nous permettait pas d'envisager la saison sous les meilleurs auspices. Se maintenir en D3 paraissait être le seul objectif réalisable.

Le début de saison confirmait cette tendance, puis la mayonnaise a pris entre les nouveaux et les anciens et les résultats ont été là. À l'heure où j'écris cet article il ne reste qu'un match de championnat et en cas de victoire le 13 juin aux Mées et c'est la montée en D2, qui l'eut cru le 25 octobre après une 4ème défaites en 5 matchs.

Tous les joueurs sont à féliciter pour ce parcours.

Cerise sur le gâteau le 27 mai cette équipe jouera les ½ finale de la coupe des Alpes Donadieu contre la D1 de GAP.

Depuis maintenant 5 saisons une certaine ferveur est revenue autour de notre équipe, les jeunes qui ont apporté une nouvelle dynamique sont encadrés de manière exceptionnelle par nos « anciens » qui ont pris leur rôle de grand frère très au sérieux.

Nous avons relancé depuis 2 saisons l'école de football.

Ce n'est pas moins de 11 enfants qui découvrent petit à petit le football, « les plateaux » ou ils ont rencontré les gamins d'autres clubs voisins.

Cette école est indispensable au COSM, car sans elle l'équipe senior ne pourrait évoluer au niveau D3.

Nous espérons que comme par le passé vous serez nombreux sur le stade pour encourager nos équipes, mais aussi que vous serez plus nombreux à nous rejoindre afin de permettre à nos jeunes de pouvoir pratiquer leur sport favori.

LE BUREAU

CALENDRIER SENIOR

SAISON 2017-2018

district 3

ALLER (AUTOMNE)				
03/09/2017	15H	C.O.S.M.	RIEZ	0--6
10/09/2017	15H	BANON	C.O.S.M.	3--2
24/09/2017	12H30	MALIJAI	COSM	3--5
01/10/2017	15H	SEYNES	C.O.S.M.	1--2
15/10/2017	15H	VEYNES 2	C.O.S.M.	5--1
29/10/2017	14H30	SERRES PON- CON	C.O.S.M.	1--0
05/11/2017	14H30	C.O.S.M.	ORAISON 2	1--0
19/11/2017	14H30	C.O.S.M.	DAUPHIN	3--2
26/11/2017	14H30	REILLANNE	C.O.S.M.	1--2
03/12/2017	14H30	C.O.S.M.	LES MEES	reporté
RETOUR (PRINTEMPS)				
28/01/2018	14h30	C.O.S.M.	LES MEES	1--1
04/02/2018	14h30	C.O.S.M.	BANON	2--1
11/03/2018	14h30	C.O.S.M.	SEYNE	2--0
18/03/2018	14h30	C.O.S.M.	VEYNES 2	0--0
25/03/2018	14h30	C.O.S.M.	SERRES PON- CON	3--0 FG
01/04/2018	1/4COUPE	LARAGNE 2	C.O.S.M.	0--0 TAB (2-4)
08/04/2018	15h	ORAISON 2	C.O.S.M.	1--0
22/04/2018	15h	DAUPHIN	C.O.S.M.	0--3 FG
29/04/2018	15h	C.O.S.M.	REILLANNE	1--0
13/05/2018	15h	LES MEES	C.O.S.M.	
27/05/2018	1/2COUPE	C.O.S.M.	GAP (D1)	



VOVINAM Viet-Vo-Dao

Après l'arrivée de nouveaux pratiquants le club de Saint-Martin forme un joli groupe de jeunes " vo sinh " (pratiquants en vietnamiens).

Certains d'entre eux viennent tout récemment de participer au stage national organisé par l'association Vovinam Roumoules.

Lors de ce stage nous avons eu le plaisir de recevoir plusieurs clubs de France :

- Emmerainville (Seine-et-Marne)
- Cruas (Ardèche)
- IVVP = institut de vovinam viet vo dao Paris (Paris)
- Laval (Mayenne)
- les Lilas (Paris)
- Ferrière en Brie (Seine-et-Marne)
- Roumoules - Saint-Martin

Excusés :

- La Plaine-sur-Mer (Bretagne)
- Ajaccio (Corse)
- Saint-Berthevin (Mayenne)



L'année prochaine nous envisageons d'inviter d'autres clubs européens.

Un autre événement a marqué ce mois de mai.

En effet nous avons été choisi, avec 10 autres disciplines (karaté, boxe, aikido...) pour participer à la 1ère "nuit des arts martiaux" organisée le 5 mai à Château Arnoux.

En attendant félicitations à tous ceux qui viennent régulièrement transpirer sur le tatamis de Saint-Martin.



COMITE D'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

Soirée Saint Valentin

Le samedi 17 février dernier, Le comité d'action socio-culturel de Saint-Martin a organisé sa traditionnelle soirée de la Saint Valentin.

Une cinquantaine de participants s'est retrouvée dans la salle polyvalente pour une soirée d'enfer autour d'un somptueux repas concocté par nos cuisinières attirées Eliane Aillaud et Denise Gnolfi.

Puis au son de madisons, de rocks et de slows, les couples se sont formés, reformés et dans une ambiance musicale déchainée...

Les amoureux sont repartis avec une rose offerte par le CASC...



Théâtre à Saint-Martin-de-Brômes

Les comédiens du Manteau de Brômes ont proposé les vendredi 11 mai, samedi 12 mai et dimanche 13 mai, dans le cadre du 9eme festival de saynètes, 7 courtes pièces inédites, écrites par des auteurs du village ou de ses environs: deux d'entre elles de factures très différentes, nous transportaient l'une, dans la poésie de la mythologie grecque («En attendant Ulysse»), l'autre («Et en même temps») dans les années 300, auprès de l'empereur Constantin 1er le Grand, qui fut à l'origine du triomphe du christianisme ; les spectateurs ont pu relever le clin d'oeil appuyé que son auteur, rendait à un certain mouvement politique actuel- «L'Assiette vide», dans laquelle, la doyenne de nos comédiens, notre bien-aimée Mado Dépieds a fait un triomphe évoquant la solitude, mais aussi l'humour et la jeunesse que certains savent conserver au fil des années ; avec le «Poète contrarié» puis, «Duel, amour et trahison» les rires étaient au rendez-vous. Les amateurs de bluettes amoureuses étaient forcément satisfaits par une «Partie de pêche» qui ne trompait personne. Enfin la dernière saynète «Nous irons tous au Paradis», mêlait vidéos, chant accompagné de guitare en direct, et délire de l'auteur et de ses interprètes.

Les auteurs, les comédiens ainsi que ceux qui oeuvrent dans l'ombre, ont reçu des applaudissements bien mérités de la part des 200 spectateurs présents.

Pour ceux qui se posent des questions sur l'origine de ces saynètes, je dirai que la recette, typiquement Saint-Martinoise, est la même depuis 2009 : un auteur inspiré (peut-être vous) nous écrit une saynète que nous nous appliquons à mettre en scène pour vous l'offrir en spectacle, durant la première quinzaine de mai !

L'édition de cette année était dédiée à Frédérique Bochet et Michel Robert (Tchèou), deux amis comédiens récemment disparus.

Le festival passé, certains de nos acteurs continueront leur travail à travers 6 pièces nouvelles de Courteline et une de Tchekhov ; nous espérons les jouer devant vous le 26 juillet dans le cadre des Coups de Coeur de Saint-Martin-de-Brômes.

MC

LES 7emes « COUPS DE CŒUR DE SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES »

La cuvée 2017 des « Coups de cœur de Saint-Martin-de-Brômes » a connu un succès public et artistique sans précédent. Presque 200 spectateurs par soir, venus de Saint-Martin-de-Brômes mais aussi de tous les environs. Par sa politique de qualité et l'opportunité, de faire découvrir, dans le merveilleux cadre en plein air de la cour de l'ancienne école, route de Valensole, des spectacles théâtraux et musicaux professionnels, les « Coups de cœur de Saint-Martin-de-Brômes » ont fidélisé un public qui en profite pour découvrir notre joli village provençal et médiéval, apportant un plus à la vie commerciale.

Cette année, juste avant la Fête organisée par le Comité des fêtes, les 7emes « Coups de cœur » proposent quatre spectacles qui s'annoncent inoubliables.

Le jeudi 26 Juillet 2018. « TCHEKHOV-COURTELINE EXPRESS »

La soirée d'ouverture sera un événement. Avec « Tchekhov-Courteline Express », l'Atelier Théâtre de Saint-Martin-de-Brômes, animé par Mireille Chong, proposera un voyage mouvementé entre Moscou et Paris, dans les univers cruels et drôles des Georges Courteline et Anton Tchekhov. Six courtes pièces montrant que la vie de couple, les relations sociales ou familiales ne sont pas toujours simples. Une fourmière humaine vue par le petit bout d'une lorgnette fort acérée et explosives. Fous rires garantis avec Courteline : « Monsieur Fin de siècle » (Daniel Fierobe et Michel Dépieds), « La présentation » (Lisa Von Saenger et Lucien Baude), « Vieux ménage » (Daniel Fierobe et Mado Dépieds), « Gris Chagrin » (Martine Iride et Aury Arnoux), « Le Pornographe » (Danièle Juchs et Michel Dépieds) et « Une messe » (Daniel Fierobe et Françiane Troussu-Duparroy). Et une apothéose avec le grand classique du rire signé Tchekhov : « L'ours » avec Gérard Lher, Lucien Baude et Françoise Cubaud.

Le Vendredi 27 juillet 2018. JACQUES PREVERT : INVENTAIRE

Mise en scène Bernard Havette, avec Justine Jérémie (piano), Loic Audureau (accordéon) et Bernard Havette. Des poèmes méconnus en musiques nouvelles, de textes inédits en chansons, d'aphorismes grinçants en sketches burlesques... trois acteurs-musiciens assemblent, comme un « COLLAGE », le portrait de Jacques Prévert. Non pas le portrait dont on gomme l'insolence et le ton subversif et que ronronnent les élèves, mais le portrait méconnu de l'électron libre, du poète doux-amer, des bonheurs jamais vécus, de celui qui hait la misère et l'injustice. Ce Prévert dont André Breton disait : « C'est un réservoir susceptible de nous rendre en un éclair toute la démarche sensible, rayonnante de l'Enfance et de pourvoir indéfiniment aux subsistances de la Révolte ».

Le Samedi 28 juillet 2018. CŒUR'ELLES

4 femmes, 4 destins... Dans une maison de campagne habitée par les souvenirs, les confidences jaillissent, les âmes se dévoilent et les secrets volent en éclats. Entre poésie, rires et larmes, Irina, Laetitia, Alice et Marie peignent leurs émotions comme une aquarelle. Une pièce de Christophe Botti, mise en scène par Delphine Alexandre et Christophe Botti. Avec Julia Blair, Rita Neminadane, Ambre Rochard et Alicia Rousseau.

Le Dimanche 29 juillet 2018. L'HOMME DE RIOM SE DÉCHAÎNE

Les nuits saint-martinoises ne se sont pas encore remises du passage de la tornade musicale, délirante et comique « L'homme de Riom », dans la chaude nuit de fin juillet 2016. Fort du succès d'un premier opus, Benjamin Bollen et Isa Fleur ont imaginé, joué, chanté une suite aux aventures de « L'homme de Riom ». Fort d'un triomphe parisien de plus de six mois, « L'homme de Riom se déchaine » ouvrira sa tournée à travers la France par les Coups de cœur de Saint-Martin de Brômes !

A l'aube des années 60, venez découvrir la suite des folles tribulations musicales du petit fripon provincial devenu le nouveau Roi du Music-Hall. 1959. Après une tournée triomphale au cœur des provinces françaises, l'Homme de Riom, accompagné de son infidèle pianiste, est de retour pour une toute nouvelle revue exceptionnelle... Le succès sera-t-il au rendez-vous ?! Rien n'est moins sûr... Car pour tenir le haut de l'affiche, il va falloir se confronter à la concurrence et être prêt à surmonter à nouveau de folles aventures parfois bien peu catholiques... Auteur : Benjamin Bollen. Artistes : Isa Fleur et Benjamin Bollen. Mise en scène : François Lis.

De grands moments de théâtre, de musique, d'émotions et de rires en perspective !

Le 7^{ème} Festival « Les Coups de cœur de Saint-Martin de Brômes », du jeudi 26 au dimanche 29 juillet 2018, 21h30, cour de l'ancienne école (route de Valensole) 04800. Saint-Martin de Brômes. En cas d'intempéries, les représentations auront lieu à la Salle Polyvalente (Mairie). Participation aux frais par spectacle: 10 euros. Pass « Coup de cœur » (4 spectacles) : 32 euros. Réservations et renseignements : 06 09 94 66 15 et 04 92 71 19 61.

LE COMITÉ D'ACTION SOCIO-CULTUREL DE SAINT-MARTIN DE BRÔMES PRÉSENTE :

7^e Festival Les Coups de cœur de St-Martin de Brômes

du 26/07 au 29/07 2018

JEUDI 26 JUILLET 2018 - 21H30
"TCHERKHOV COURTELINE EXPRESS"
 Un parallèle audacieux entre l'auteur français et le dramaturge russe qui ont tous deux la même intérêt pour la complexité de l'âme humaine...

VENDREDI 27 JUILLET 2018 - 21H30
"JACQUES PRÉVERT INVENTAIRE"
 Textes inédits, chansons, aphorismes grinçants, trois musiciens et chanteurs nous entraînent dans l'inventaire magique du poète...

SAMEDI 28 JUILLET 2018 - 21H30
"CŒUR'ELLES"
 Quatre femmes, quatre destins. Les confidences jaillissent en musique. On rit, on pleure, c'est le grand déballage !

DIMANCHE 29 JUILLET 2018 - 21H30
"L'HOMME DE RIOM SE DÉCHAÎNE"
 Le retour du trublion de l'opérette et de sa diabolique pianiste pour un deuxième opus encore plus délirant...

SPECTACLES EN PLEIN AIR
 COUR DE L'ANCIENNE ÉCOLE
 04800 SAINT-MARTIN DE BRÔMES
 En cas d'intempéries, les représentations ont lieu à la Salle Polyvalente

P.A.F. : 10,00€
 PASS "COUPS DE CŒUR"
 (4 SPECTACLES) : 32,00€

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS:
 06 09 94 66 15
 04 92 71 19 61

LES AINES DU COLOSTRE

Le Bureau vous rappelle l'activité suivante déjà proposée précédemment

Mardi 10 avril	15h00	Loto amical dans la salle polyvalente de Saint-Martin de Brômes Avec goûter Ouvert aux adhérents et amis
-------------------	-------	--

Le Bureau a le plaisir de vous proposer les activités d'avril à juillet 2018

Dimanche 22 avril	Journée	Croisière à Aigues-Mortes sur le canal du Rhône. 6h30 : Heure de départ de Saint-Martin de Brômes. Prix : 56 € pour les adhérents / 61 € pour les non-adhérents, comprenant le transport en car, la mini-croisière et le déjeuner à bord. Date d'inscription : un COMPLET
Jeudi 24 mai	Journée	Journée champêtre à Banon organisée par la Fédération Départementale. 8h00 : départ du co-voiturage devant la Mairie de SMdB. 9h00 à Banon : organisation d'une petite et d'une grande randonnée (au choix) ; visite du village pour les non-marcheurs. 12h00 : pique-nique ou restaurant.
Mardi 12 juin	12h00	Pique-nique dans le sous-bois derrière le stade de football. Apéritif offert par le club. Chacun apporte son repas, couverts, assiettes, verres, serviettes, etc. ainsi que les boissons pour le repas. Les tables et les chaises seront mises à disposition par la Mairie. Après-midi cartes et boules.
Samedi 14 juillet	9h00	Place de la Libération : brocante organisée par la Mairie et les associations de Saint-Martin de Brômes. Stand des Aînés du Colostre avec informations de nos activités.

Chaque mardi à 14h30 : rencontres amicales dans la salle polyvalente, jeux divers, goûter.

Les inscriptions à toutes les activités et / ou repas sont reçues

à Saint-Martin de Brômes
au 04.92.72.74.33 de Nicole Pianetti

ou

à Allemagne-en-Provence
au 04.92.77.43.39 de Marcel Erminelli

Fermeture du Club du mercredi 1 août au vendredi 31 août
Réouverture le mardi 4 septembre



UN PETIT COIN DE POESIE

Mon ami le lavoir,

*C'est un très vieux lavoir dont les poutres fendues
ont traversé le temps et les générations,
à plus de trois cents ans, même les plus tordues
se portent vaillamment sans trop d'altération.
Les tuiles de son toit ont abrité des foules
de femmes aux battoirs agiles et bruyants,
caquetant aussi fort qu'un escadron de poules
pour échanger des faits sérieux ou croustillants !
Elles arrivaient tôt pour faire les lessives,
brouettes et paniers remplis jusqu'à ras bords,
des jeunes chantonnant ou des vieilles poussives
s'attelaient au travail, toujours à bras le corps !
Pour oublier le mal, pour tromper la fatigue
- des heures à genoux dans des boîtes en bois ! -
elles se racontaient jusqu'aux moindres intrigues :
tout le monde y passait, des pauvres aux bourgeois !
En a-t-il entendu des histoires coquines !
Des récits avérés ou d'autres inventés,
comme le jeune abbé et la grande rouquine
dont les rapports étaient plutôt mouvementés !
Le notaire assiégeant la gironde soubrette,
qui avait tout tenté avant d'être éconduit
et Jean, le jardinier, dont la large brouette
servait gaillardement de lit certaines nuits !
Le calme revenait vers la fin de journée
et tous les animaux reprenaient possession
du lieu qu'ils fréquentaient tout au long de l'année,
obligés d'accepter la cohabitation !
Les oiseaux s'abritaient aux creux de la charpente,
les rongeurs grignotaient des restes des repas,
les poissons revenaient sauter dans l'eau courante :
c'est le monde animal qui reprenait le pas !
Le lavoir accueillait avec plaisir ces hôtes,
des bruissements, des chants et quelques ronds dans
l'eau
ne venait pas troubler, au point qu'il en sursaute,
une sérénité à coucher sur tableau !*

*Pourtant, certaines fois, il n'était pas tranquille,
la nuit favorisant quelque autres visiteurs,
certains très attachants, d'autres bien plus hostiles,
des gentils, des méchants plus ou moins prédateurs !
Il partageait parfois des instants romantiques :
les serments les plus fous des jeunes amoureux,
éclairés par la lune aux reflets chromatiques,
des serments qui duraient longtemps ou bien très
peu !
Combien de vagabonds ou de traîne-savates
avait-il abrité certaines nuits d'hiver ?
Il avait vu un jour un ancien acrobate
s'asseoir au bord de l'eau pour déclamer des vers !
Pendant une période, il y a bien des lustres,
vers le coup de minuit un groupe de brigands
s'y rassemblait parfois et cette bande illustre
venait y préparer de sombres guet-apens !
Sous la révolution - je parle de la grande ! -
son partage avait fait l'objet de changements :
fini le bon vouloir du seigneur qui commande,
chacun avait son tour plus équitablement !
Il avait la mesure aussi du temps des guerres
par la diminution des habits masculins,
gilets et pantalons, il n'en voyait plus guère :
les hommes sur le front n'étaient plus aux moulins.
J'ai la chance d'avoir obtenu sa confiance
en venant tous les jours discuter avec lui,
il ne voit plus grand monde et c'est l'insignifiance
qui s'installe aujourd'hui, comme pour le vieux puits.
Ils ont régné naguère, étant incontournables,
on venait de fort loin pour se fournir en eau ;
quant aux mères Denis, aux lessives innombrables,
le lavoir résonnait au son de leurs sabots !
Heureusement pour eux certains ont pris conscience
que c'était un devoir de les garder debout,
en nos modernes temps où s'étale la science,
un coup d'œil au passé n'est pas mauvais du tout !*